



Proportion des différentes races de bétail et variétés de plantes cultivées

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, l'agriculture se concentre sur un petit nombre de races de bétail et de variétés de plantes. La disparition de races et de variétés, mais aussi le rétrécissement de la base génétique, qui ne contient plus que quelques races hybrides à haut rendement, pose problème. La tendance à la consanguinité a réduit la variété génétique des animaux de rente et des plantes cultivées et, partant, leur capacité de réaction face aux infections, aux parasites et aux épidémies. Les programmes de sauvegarde des anciennes races et variétés n'en sont que plus importants, car ils limitent le risque de disparition définitive de ces races et variétés.

En dépit des programmes de préservation, un nombre restreint de variétés et de races caractérisent la culture ou l'élevage à des fins commerciales. Les porcs, dont les effectifs sont constitués à plus de 66 pour cent de Grands porcs blancs, ou les vignes, constituent des exemples extrêmes. Ainsi, quelque 63 pour cent des surfaces de culture de vignes blanches européennes sont constitués de Chasselas/Gutedel.

État: septembre 2015

Sommaire

Évolution pour toute la Suisse.....	2
Animaux de rente.....	2
Variétés de plantes cultivées.....	7
Changement de variétés.....	25
Importance pour la biodiversité.....	25
Définition de l'indicateur.....	26
Méthode de calcul.....	27
Informations complémentaires.....	28

Tableaux et informations complémentaires.....Annexe

L'indicateur Z2 évalue l'importance des races d'élevage et des plantes cultivées. Il complète ainsi l'indicateur Z1 qui inventorie seulement les races et les variétés. Il se limite aux ongulés (bovins, porcins, ovins et caprins) ainsi qu'à certaines espèces de plantes.

Évolution pour toute la Suisse

Animaux de rente

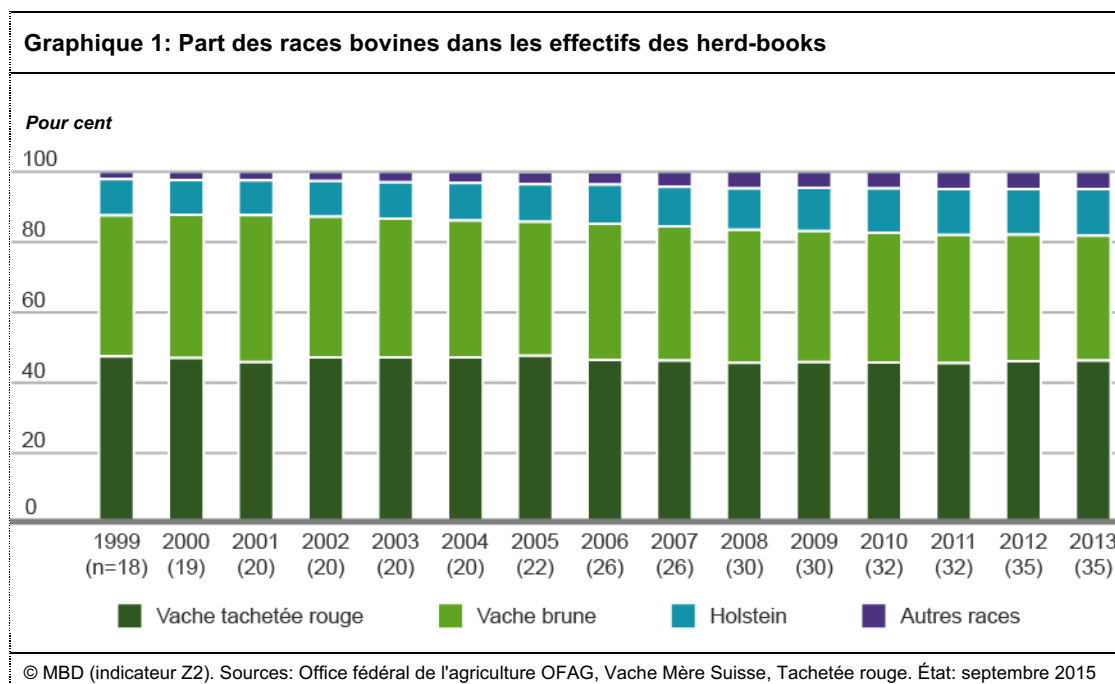
L'indicateur Z2 ne répertorie que les races pour lesquelles une organisation reconnue par l'Office fédéral de l'agriculture OFAG tient un herd-book. Les animaux au herd-book ne constituent qu'une partie de tous les animaux de rente. En effet, les herd-books n'enregistrent que les animaux reproducteurs qui ont atteint un âge minimal et dont il est prouvé qu'ils ont les caractéristiques de leur race. En outre, un herd-book n'est tenu que pour les races dont les effectifs atteignent une certaine taille. Les animaux qui ne figurent dans aucun herd-book peuvent être de pure race ou croisés. Il est loisible d'admettre que les caractéristiques des races nombreuses se retrouvent aussi fréquemment chez les animaux ne figurant pas au herd-book.

Une race peut présenter différentes orientations. Ainsi, la vache rhétique est surtout élevée pour la production de lait. Depuis quelque temps, elle est aussi élevée pour la production de viande. Ces animaux ne sont pas recensés séparément. Une race peut comprendre différentes sections. Ainsi, selon l'OFAG la «Tachetée rouge» comprend la «Tachetée rouge», la «Simmental», la «Red-Holstein» et la «Montbéliarde». L'OFAG reconnaît la «Montbéliarde» comme une race à part entière, mais elle n'est pas recensée séparément. La Vache brune comprend elle aussi plusieurs sections: la «Brune originale», la «Brune» (=Brown Swiss), et la «Race grise» qui en descend. La limite entre les sections et les nouvelles races est floue.

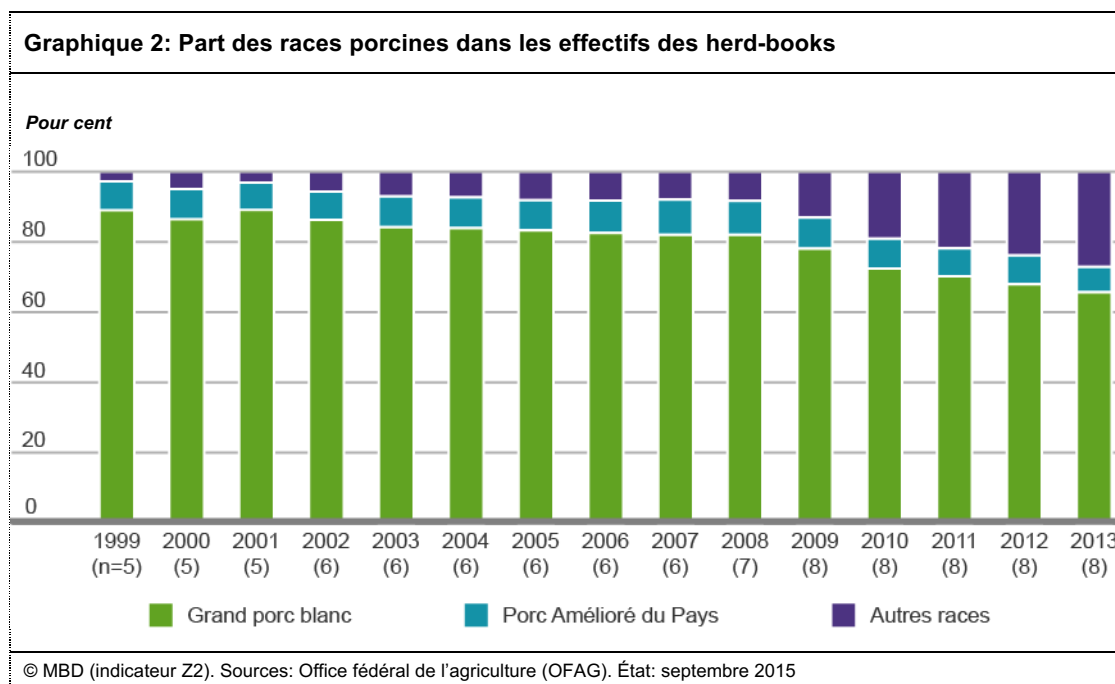
Jusqu'en 1999, la Confédération a uniquement encouragé l'élevage des races suisses officielles (quatre races bovines, deux races porcines, quatre races ovines et huit races caprines). L'ordonnance sur l'élevage 31 octobre 2012 ([SR 916.310](#)), qui remplace celle du 7 décembre 1998, a assoupli les dispositions, de sorte que d'autres races sont aussi encouragées. La responsabilité de l'élevage est déléguée aux organisations d'élevage reconnues par la Confédération. Celle-ci fixe les lignes générales en reconnaissant les organisations d'élevage et en réglementant l'insémination artificielle. Compte tenu de la portée de l'ordonnance sur l'élevage de 1998, le présent indicateur se limite aux données disponibles à partir de 1999.

Les graphiques suivants indiquent la part (en pour cent) des différentes races dans les effectifs des herd-books. Les races ne représentant que quelques pour cent des effectifs des herd-books ont été regroupées dans la catégorie «autres races». Leur nombre est indiqué dans la légende et se réfère à l'année la plus récente.

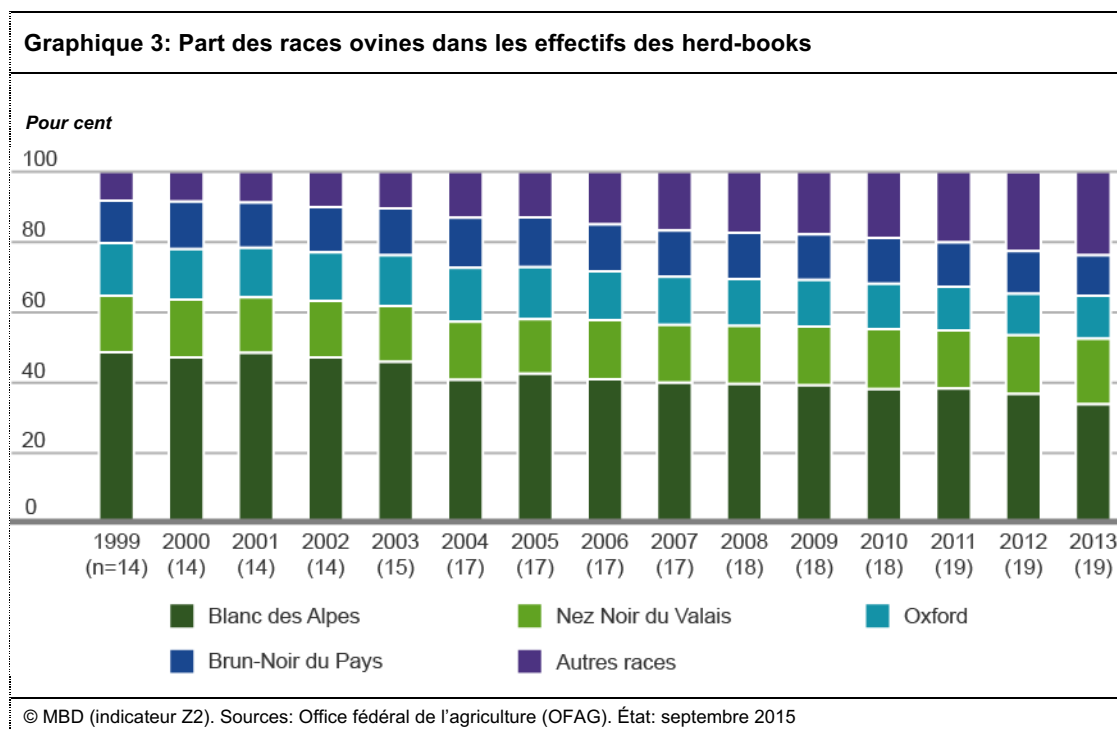
Bovins



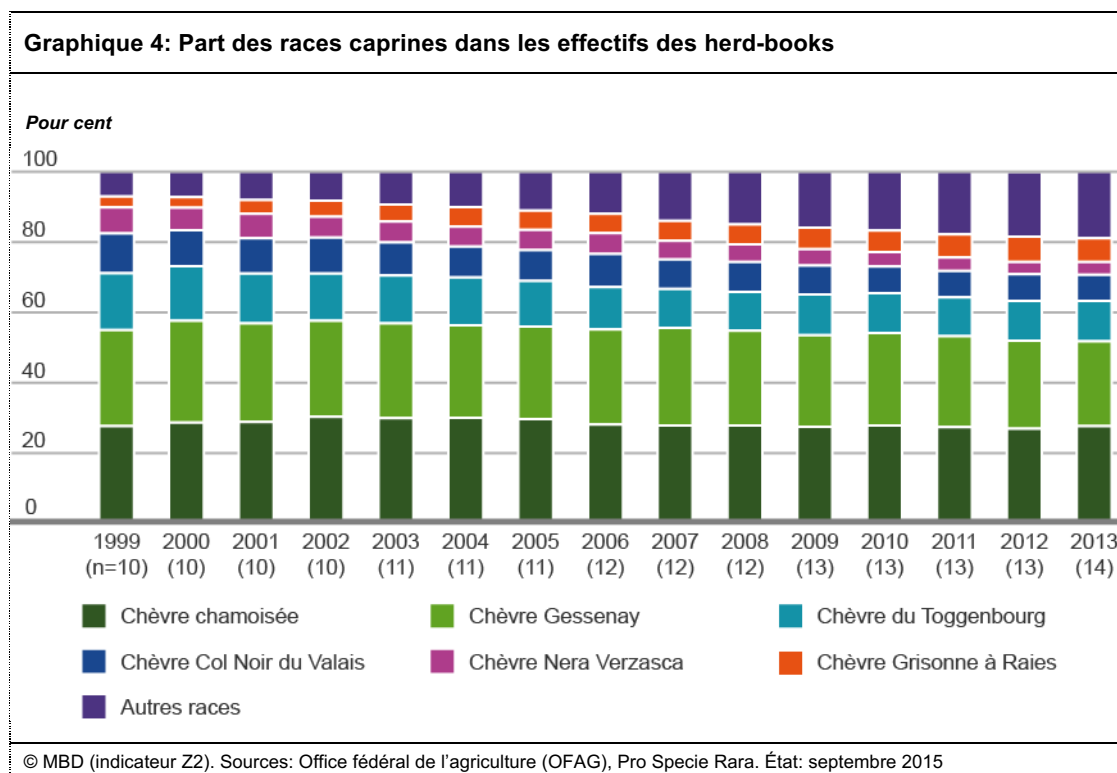
Porcins



Ovins



Caprins



Commentaire

- Seule une petite partie des races présentes en Suisse en sont originaires. La Suisse est particulièrement responsable de ces races indigènes. La Confédération met en œuvre des programmes spéciaux conçus pour préserver les races d'animaux de rente élevées en Suisse depuis au moins 50 ans et considérées menacées selon les critères internationaux. Des programmes similaires existent aussi pour des races qui ne sont pas menacées d'extinction, mais dont les effectifs baissent continuellement depuis quelques années. Pour certaines races, la responsabilité particulière de la Suisse se limite à une section. Ainsi, la section «Brune suisse originale» est originaire de Suisse et ne représente actuellement qu'une fraction de la race «Brune». Pour cette raison, la Confédération soutient cette section.
- La part des différentes races par rapport aux effectifs pour lesquels un herd-book est tenu n'a guère évolué depuis 1999, quelle que soit l'espèce considérée. S'il y a bel et bien quelques nouvelles races en Suisse, le nombre d'animaux concernés est toutefois insignifiant. Il s'agit pour l'essentiel de races qui ne sont pas originaires de Suisse et dont le cheptel est bien plus important à l'étranger. La Suisse n'est pas particulièrement responsable de ces races.
- Les effectifs de quelques races sont bien plus nombreux que ceux de toutes les autres races. Ainsi, la race la plus nombreuse constitue environ deux tiers du herd-book porcin, presque la moitié du herd-book bovin, le tiers du herd-book ovin et le quart du herd-book caprin.
- Ces dernières années, les effectifs des races les plus représentées au herd-book ont diminué pour presque toutes les espèces d'animaux de rente. En revanche, les effectifs des races les plus rares ont augmenté. Cette tendance est particulièrement nette chez les moutons et les chèvres.
- Chez les moutons et les chèvres (ainsi que chez les petits animaux comme les lapins et les volailles), la répartition des races est un peu plus équilibrée que chez les bovins et les porcs. La raison en est que ces espèces sont plus souvent élevées par des amateurs qui ne privilégient pas le rendement, mais se laissent guider uniquement par leurs préférences personnelles et par la tradition.
- Contrairement aux bovins et aux caprins dont environ un tiers y figurent, un pour cent seulement de tous les porcs figurent aux herd-books, ceci pour les raisons suivantes: de nombreux porcs sont élevés pour la viande et il ne vaut pas la peine de les inscrire. La reproduction ne requiert qu'un nombre restreint d'animaux, car une truie a plusieurs portées nombreuses par an. En outre, le porc est l'espèce d'animaux de rente qui compte le moins de races. La proportion d'animaux figurant au herd-book varie peu quelle que soit l'espèce considérée (maximum 7 pour cent pour les caprins). Les animaux au herd-book reçoivent un certificat d'ascendance, indispensable en cas d'exportation.
- Depuis 1999, le nombre de vaches «Jersey» au herd-book a été multiplié par plus de vingt. Ces petites vaches donnent le lait avec le meilleur rapport « matières grasses/protéines » de toutes les races laitières. La race est indirectement soutenue par les paiements. Son importation était interdite jusqu'en 1995.
- L'élevage des races bovines à viande est plutôt encouragé par la politique agricole depuis 1999. Ainsi, le cheptel de la race à viande «Angus» a augmenté tandis que celui de certaines races laitières, comme la vache brune, a reculé. Les cheptels ne sont pas les seuls à augmenter. Le nombre de races soutenues par la Confédération augmente elle aussi.
- Les effectifs de la « Vache d'Evolène » ont fortement augmenté grâce à un programme d'encouragement. La « Vache d'Evolène » reste toutefois menacée selon les critères de la Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO).
- Les effectifs du cheptel bovin ont été les plus bas en 2004, mais en 2008, ils ont retrouvé leur niveau de 1999, première année de recueil des données. Depuis, les effectifs baissent de nouveau légèrement. Les effectifs du cheptel porcin ont été les plus bas en 1999, les plus hauts en 2006. Depuis 2006 les effectifs baissent de manière continue et en 2013 il y avait environ 35'000 de porcs de plus en Suisse qu'en 1999 lors que les effectifs étaient les plus bas. Les effectifs d'ovins ont atteint un premier minimum en 2001, ont progressé ensuite jusqu'en 2006 avant de baisser depuis de nouveau.

En 2012, ils étaient inférieurs à ceux de 2001. La marge de fluctuation oscille autour de 40'000 têtes. Les effectifs de caprins ont quant à eux progressé de quelque 22'000 têtes entre 1999 et 2008. Depuis 2007, ils oscillent autour de 86'000 têtes.

- Les effectifs de la Chèvre d'Appenzell, de la Capra Grigia, de la Chèvre à col cuivré ont presque triplé depuis 1999. Depuis cette année des projets de préservation de ces races soutenus par la Confédération ont été lancés. Le nombre de «Chèvres Grisonnes à Raies» a plus que triplé pendant cette période. L'évolution positive de ces races est aussi due au programme de Pro Specie Rara.

Les effectifs des différentes races sont indiqués en annexe.

Sources:

Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

Office fédéral de la statistique (OFS)

Vache Mère Suisse

Fédération suisse d'élevage de la race brune (FSEB)

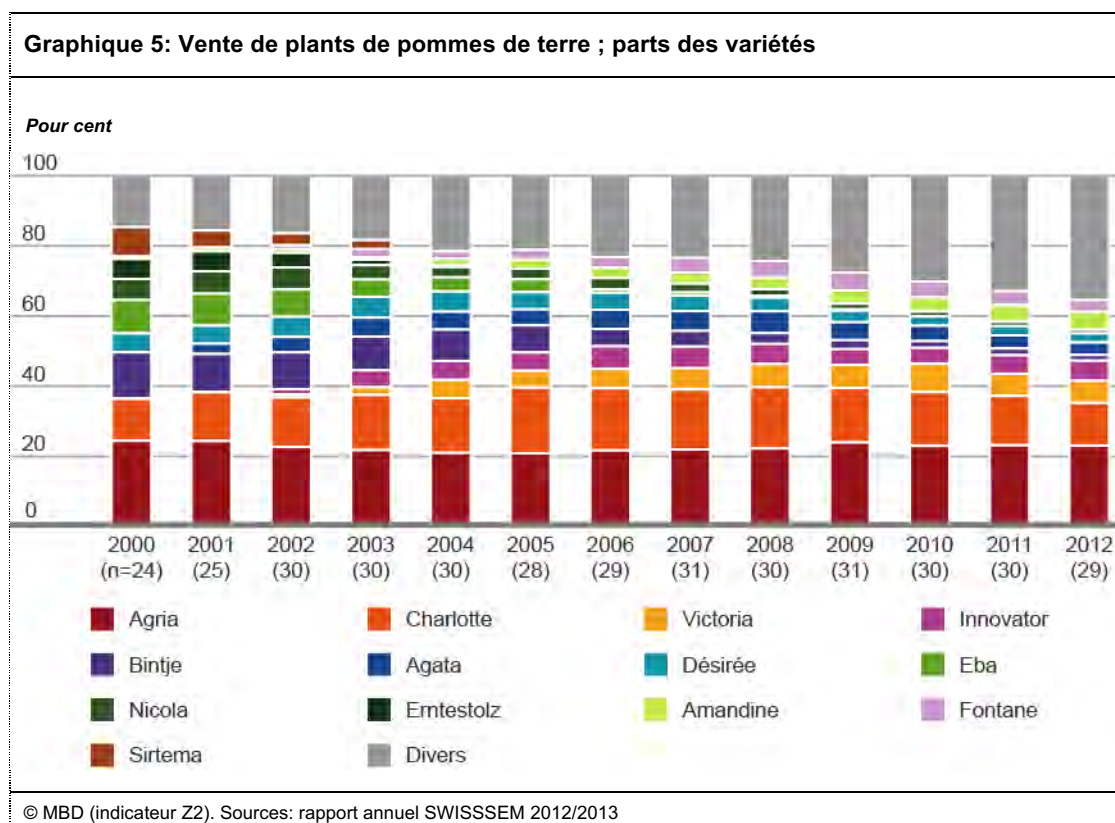
Pro Specie Rara

Swissherdbook (ancienne Fédération suisse d'élevage de la race tachetée rouge)

Variétés de plantes cultivées

Les graphiques suivants montrent les parts spécifiques des variétés des différentes espèces. Pour les pommes, les poires et les vignes, il s'agit des surfaces cultivées. Aucune donnée de surface spécifique aux variétés n'est disponible pour les pommes de terre et les céréales. Comme il est cependant possible sans examen de dire que les quantités de plants de pommes de terre et de semences de céréales vendus sont étroitement corrélées à la surface cultivée, les chiffres de ventes de [Swissem](#), publiés dans ses rapports annuels, sont utilisés pour le calcul des parts spécifiques des variétés.

Pommes de terre



Exemple de lecture

En 2012, la variété Agria représentait 23 pour cent des plants de pommes de terre vendus. La catégorie «Divers» regroupe 19 variétés et représente environ 35 pour cent des plantes.

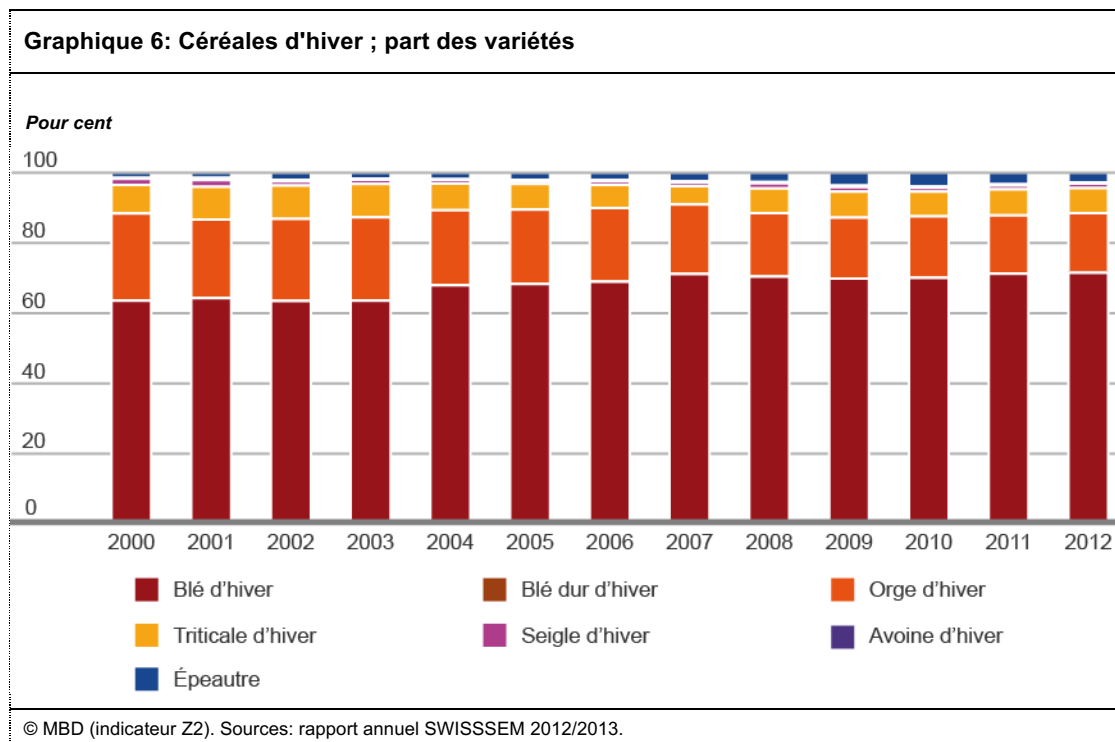
Commentaire

- La catégorie «Divers» regroupe 38 variétés, lesquelles n'ont pas toutes été vendues chaque année. En 2012 par exemple seules 19 étaient en vente.
- Les plants de pommes de terre biologiques et conventionnels de même variété sont regroupés.
- La distribution des variétés est peu équilibrée ; un nombre restreint de variétés représente une part élevée des plants.
- Trois (2000 et 2001) à quatre (à partir de 2002) variétés représentent environ la moitié des plants de pommes de terre vendus, la variété Agria représentant à elle seule la moitié de celles-ci.
- Depuis 2001, le nombre de variétés dont la part représente 70 pour cent du total est passé de 6 à 10.

- Les variétés Bintje, Eba et Nicola sont celles qui ont le plus fortement reculé. Innovator, Victoria et Amandine ont progressé. Durant toute la période observée, la part conjuguée des variétés principales Agra et Charlotte oscille constamment entre 35 et 40 pour cent.

Céréales

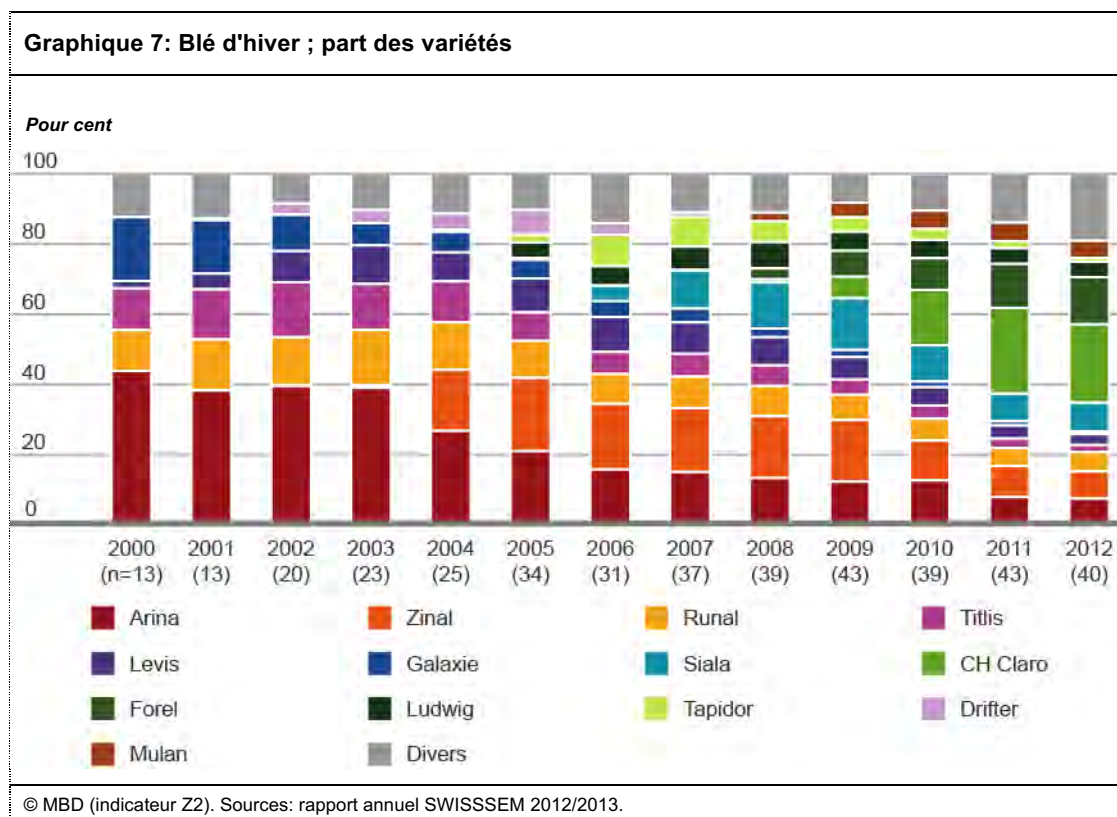
Céréales d'hiver



Commentaire

- Le blé d'hiver représente environ 70 pour cent de l'ensemble des céréales d'hiver, suivi par l'orge et le triticale d'hiver. L'épeautre et le seigle d'hiver sont négligeables du point de vue de la quantité. L'avoine d'hiver et le blé dur d'hiver sont quant à eux totalement insignifiants. Depuis le commencement des mesures, la quantité d'épeautre a progressé jusqu'en 2010. Depuis 2011 la quantité régresse à nouveau.

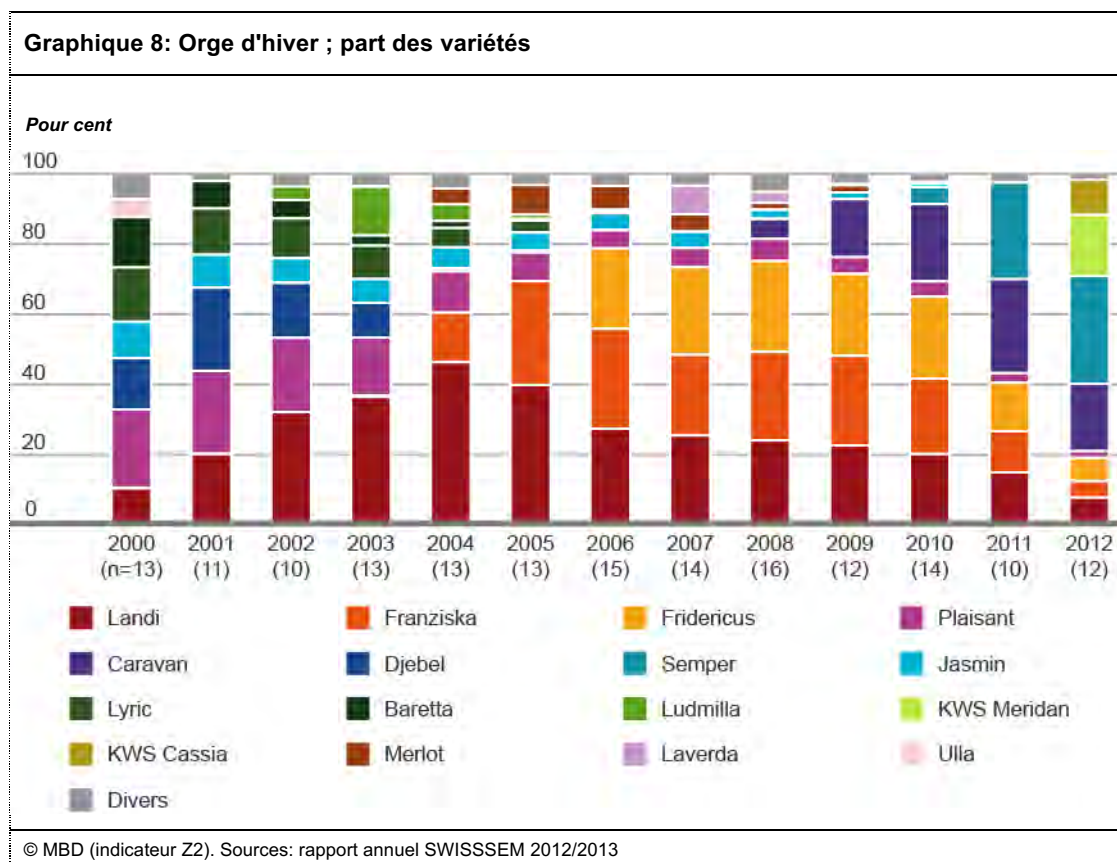
Blé d'hiver



Commentaire

- Le nombre de variétés a presque triplé depuis 2000. Malgré tout, quatre variétés, CH Claro, Forel, Siala et Zinal représentent en 2012 environ la moitié des semences de blé d'hiver.
- L'effectif de la variété Arina a reculé depuis 2004. Galaxie a également cédé énormément de terrain, passant de 18 pour cent en 2000 à 1 pour cent en 2012. Les effectifs de Zinal, Tapidor et Siala ont augmentés dans l'intervalle avant de retomber. CH Claro et Forel sont les variétés qui ont augmenté le plus durant les années dernières.
- La variété CH Claro connaît un développement fulgurant. Partie de 0,7 pour cent en 2007, elle a atteint déjà 24 pour cent en 2011. Une évolution similaire est observée pour la variété Forel. Alors qu'elle était à 3 pour cent en 2008, elle a atteint 14 pour cent en 2012.
- Dans l'ensemble, la diversité a progressé depuis le début de l'inventaire. Alors qu'en 2000 cinq sortes atteignaient une part de presque 90 pour cent, en 2012, il fallait seize sortes pour représenter la même part.

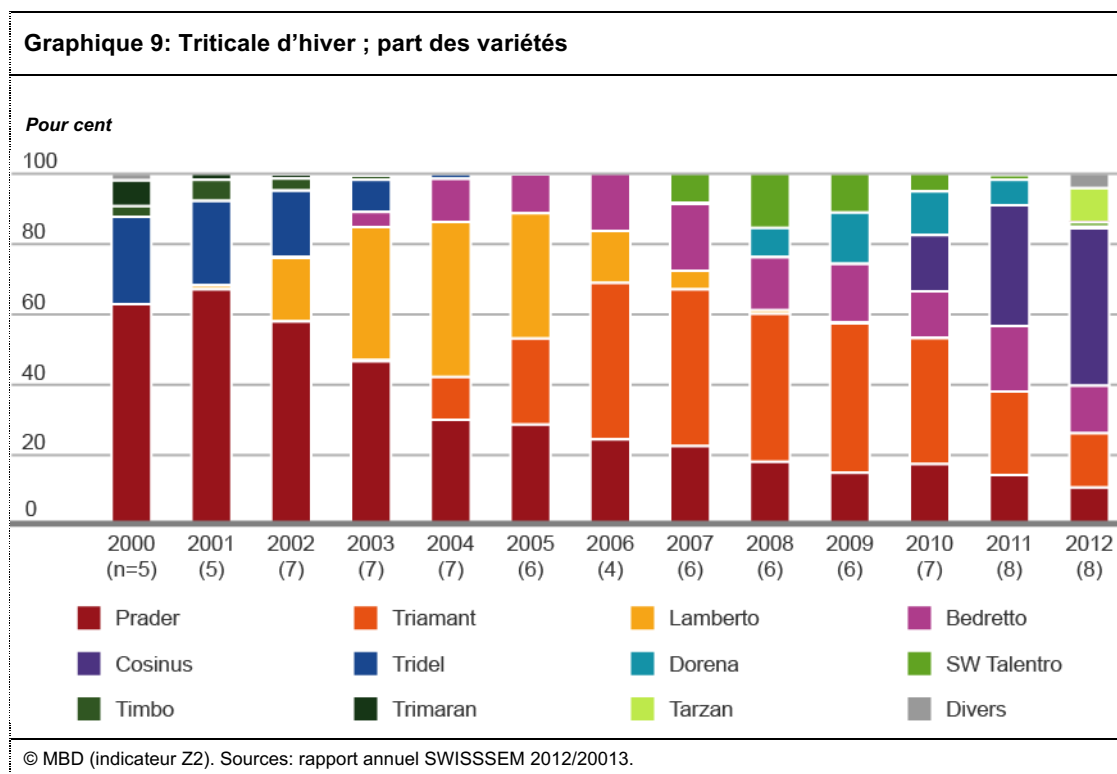
Orge d'hiver



Commentaire

- La distribution des variétés est encore moins équilibrée que celle du blé d'hiver. Cinq variétés, représentent en 2012 85 pour cent des semences vendues. Semper, Caravan et KWS Meridan sont désormais les principales variétés (environ 67 pour cent).
- Les variétés KWS Meridan et KWS Cassia sont entrées dans la liste des cinq variétés les plus communes aux dépens des variétés Fridericus et Franziska. Les deux nouvelles sortes apparues en 2012 représentent désormais environ 27 pour cent des semences vendues.
- Des espèces, comme Plaisant, Baretta, Jasmin, Lyric et Djebel, qui ont été communes au début de la série des données ont quasiment disparues en 2012.
- La part de la catégorie «Divers» a reculé avec en 2000 encore 7 pour cent et 6 variétés et seulement 2 pour cent et 4 variétés en 2012.

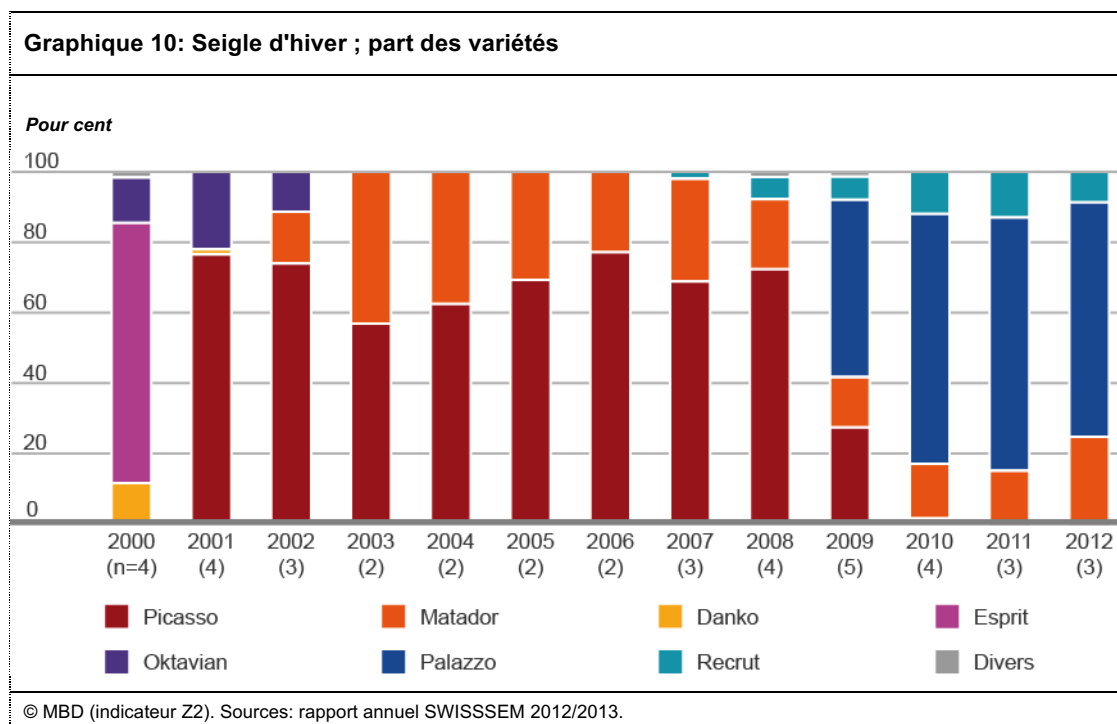
Triticale d'hiver



Commentaire

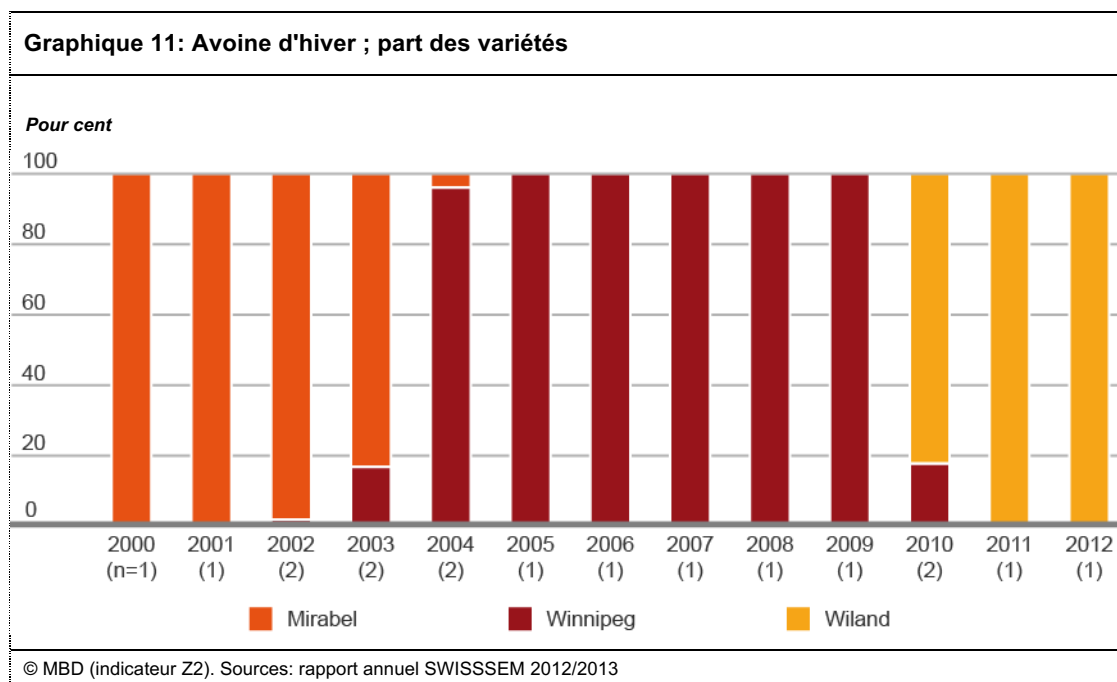
- Avec quatre à huit variétés, la diversité est faible.
- Un changement de variétés se dessine durant la période observée, Prader recule, Tridel disparaît tandis que Lamberto, Bedretto et Triamant progressent. Lamberto perd encore du terrain après son maximum de 2004 jusqu'à disparaître complètement en 2012. Deux nouvelles variétés – SW Talentro et Dorena – sont apparues en 2007. Elles atteignent leurs maximums en 2008 et 2009. En 2012 les deux variétés sont devenues insignifiantes à nouveau. Elles sont remplacées par Cosinus qui atteint un part de vente de presque 45 pour cent en 2012.

Seigle d'hiver



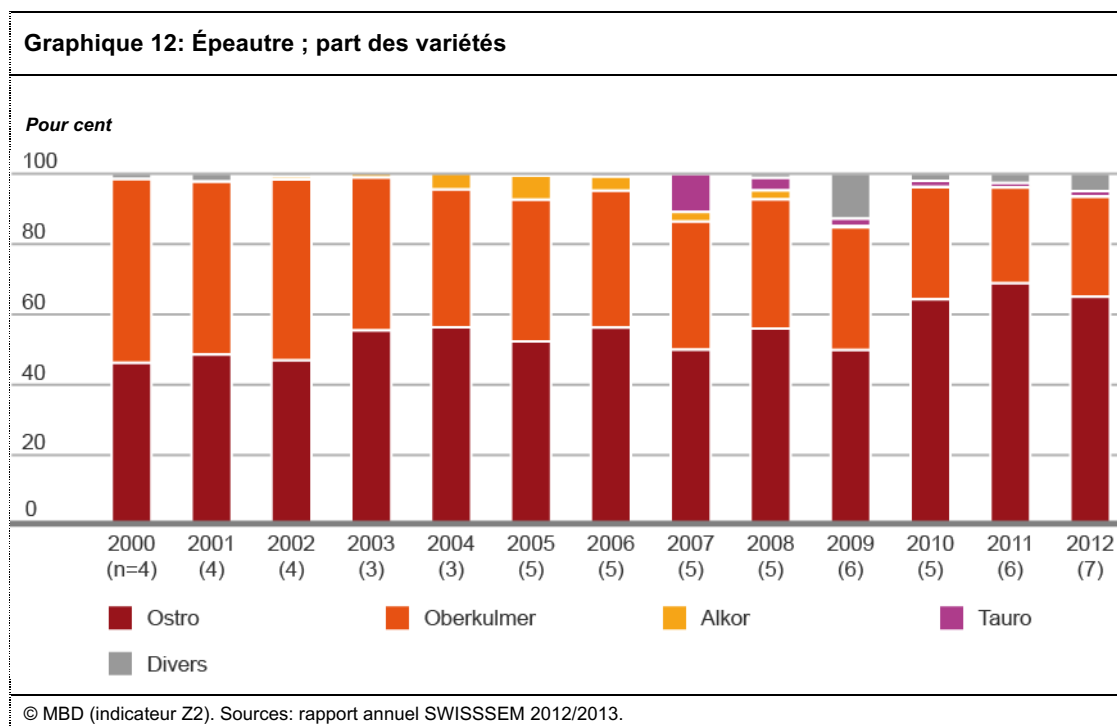
Commentaire

- Durant la période observée, la diversité a baissé de quatre à deux variétés, avant de repasser à cinq, puis de baisser à trois variétés en 2012. Un changement complet de variétés a en outre eu lieu. De 2003 à 2006, SWISSESEM n'a proposé que les variétés Picasso et Matador. La variété Palazzo progresse de manière étonnante. Apparue pour la première fois sur le marché en 2009, elle atteint déjà 50 pour cent dans cette même année et atteint un pourcentage maximal de 72 pour cent en 2011. En 2012 le pourcentage baisse au profit de la variété Matador qui monte en puissance, mais avec 67 pour cent elle reste toutefois la variété la plus vendue.

Avoine d'hiver**Commentaire**

- La diversité est extrêmement faible (trois variétés sur toute la période observée). La variété Winnipeg, apparue en 2003, évince complètement la variété Mirabel en 2005, avant d'être elle-même supplantée en 2010 par une troisième sorte, Wiland, qui atteint d'emblée 82 pour cent et s'impose en 2011 comme la seule variété d'avoine d'hiver.

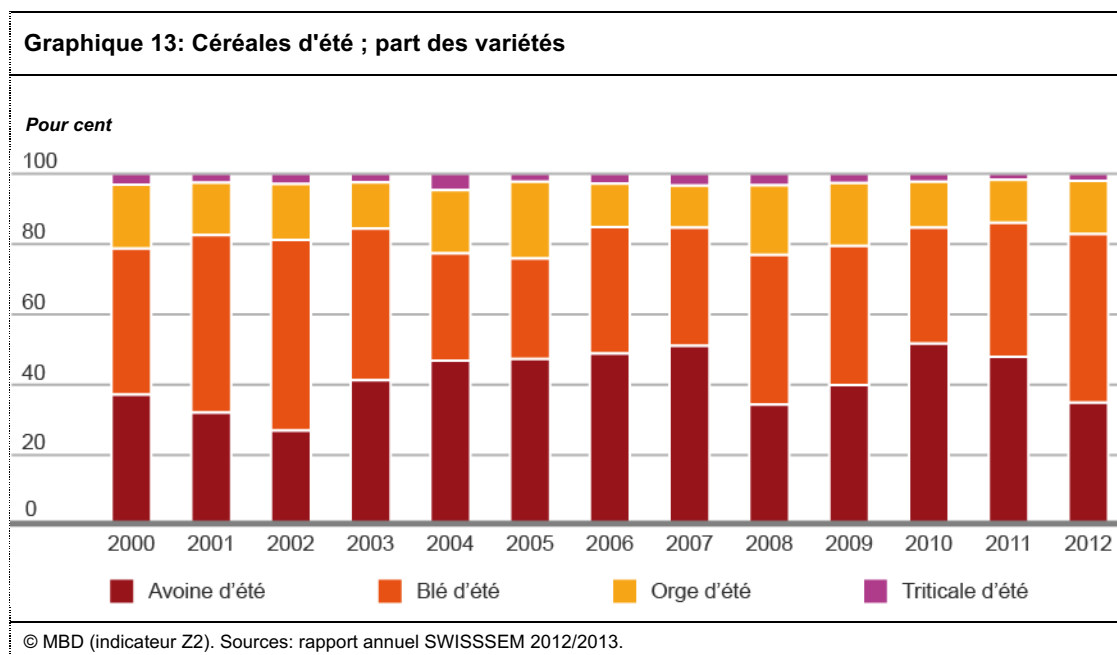
Épeautre



Commentaire

- La diversité est très faible.
- Avec plus de 90 pour cent lors de toutes les années à l'exception de 2007 et 2009, des semences vendues les variétés Ostro et Oberkulmer surpassent de loin toutes les autres variétés. En 2007, Tauro (11 pour cent), une nouvelle variété, est apparue. Dès l'année suivante, sa part est cependant tombée à 4 pour cent. En 2012, elle atteint encore 2 pour cent. La catégorie «Divers» avec trois variétés représente en 2012 5 pour cent de toutes les semences.

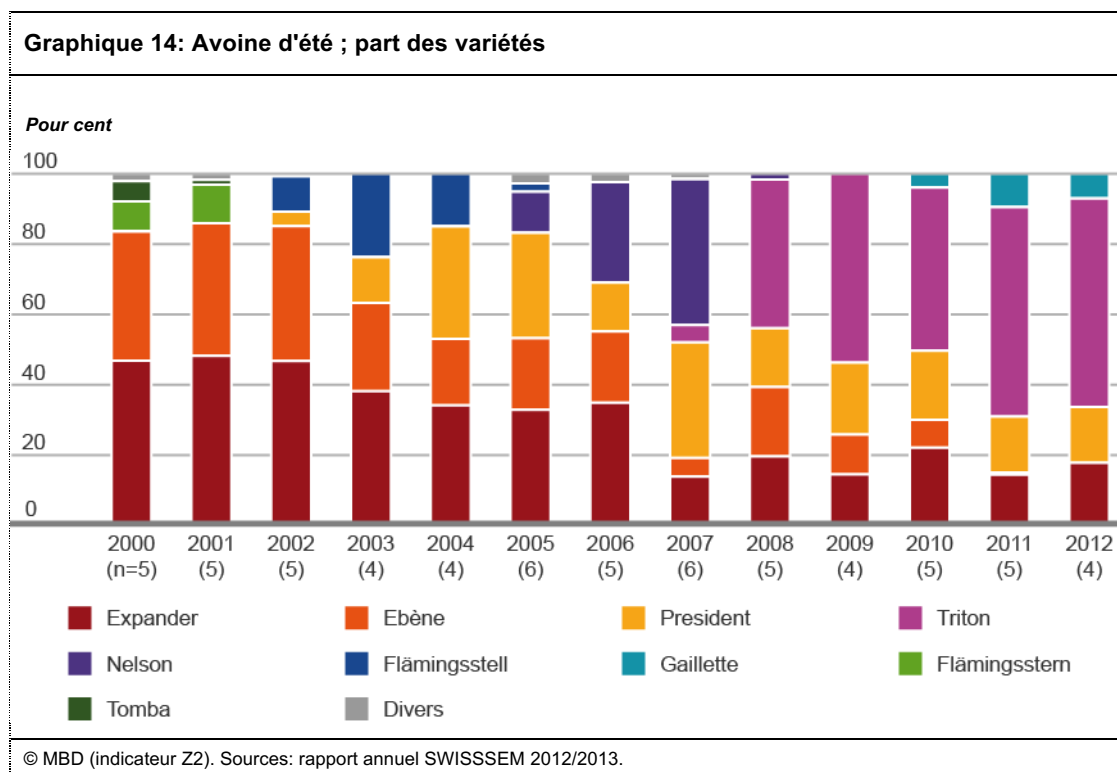
Céréales d'été



Commentaire

- L'avoine d'été, le blé d'été, l'orge d'été et, dans une moindre mesure, le triticale d'été sont les variétés les plus semées.
- Le blé d'été et l'avoine d'été alternent la domination. Si le pourcentage du blé d'été augmente, le pourcentage de l'avoine d'été diminue, et vice versa. Une telle évolution peut être observée plusieurs fois depuis l'année 2000. 2010 et 2011 c'est l'avoine d'été qui occupait le premier rang, 2012 cette tendance s'est inversée. La part de l'orge d'été est fluctuante.

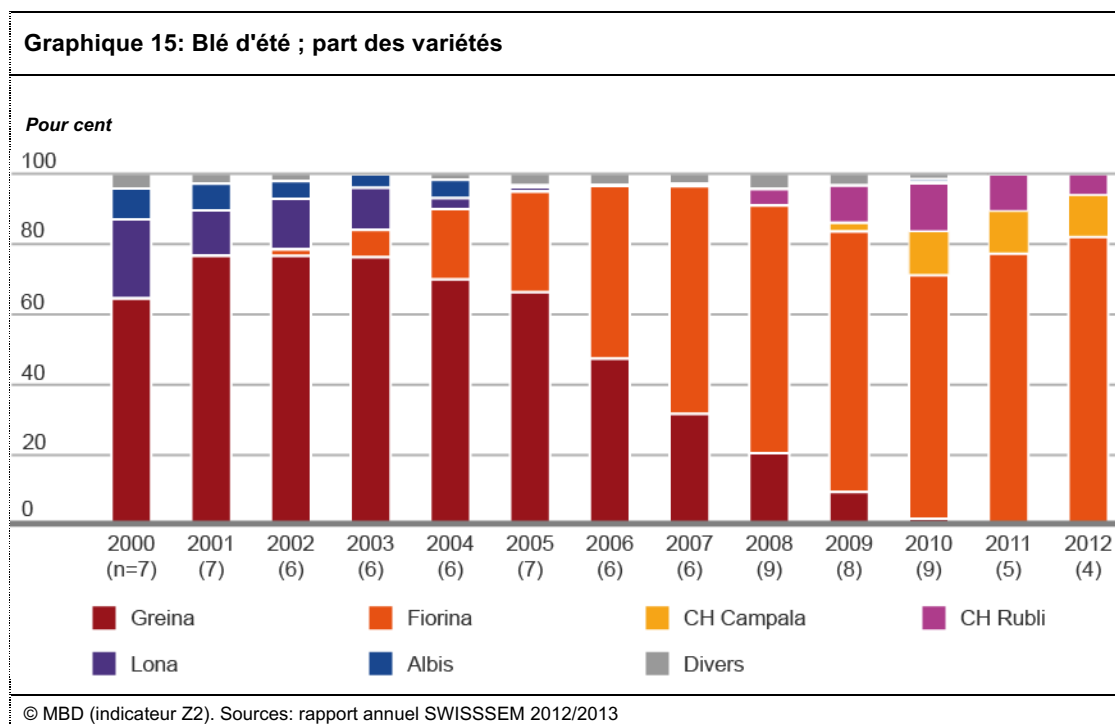
Avoine d'été



Commentaire

- La diversité, peu élevée, se maintient au cours des années entre quatre et six variétés.
- La distribution des variétés en 2012 est presque aussi uniforme qu'entre 2000 et 2002, lorsque deux variétés, Expander et Ebène, représentaient plus de 80 pour cent des semences d'avoine d'été vendues. En 2012 les variétés Triton et Expander occupent un rôle similaire avec 77 pour cent des semences d'avoine d'été vendus.
- Depuis son introduction en 2005, la culture de Nelson s'est fortement accrue jusqu'en 2007. En 2008, cette variété a en revanche perdu beaucoup de terrain au profit de Triton et a disparu en 2009.
- En 2010, une nouvelle variété, Gaillette, est apparue. Ebène a continué à céder et n'est plus représenté en 2012. Triton arrive à un maximum de 60 pour cent en 2011 ainsi qu'en 2012.
- La part d'Expander, autrefois de près de 50 pour cent, n'est plus que de 18 pour cent en 2012.

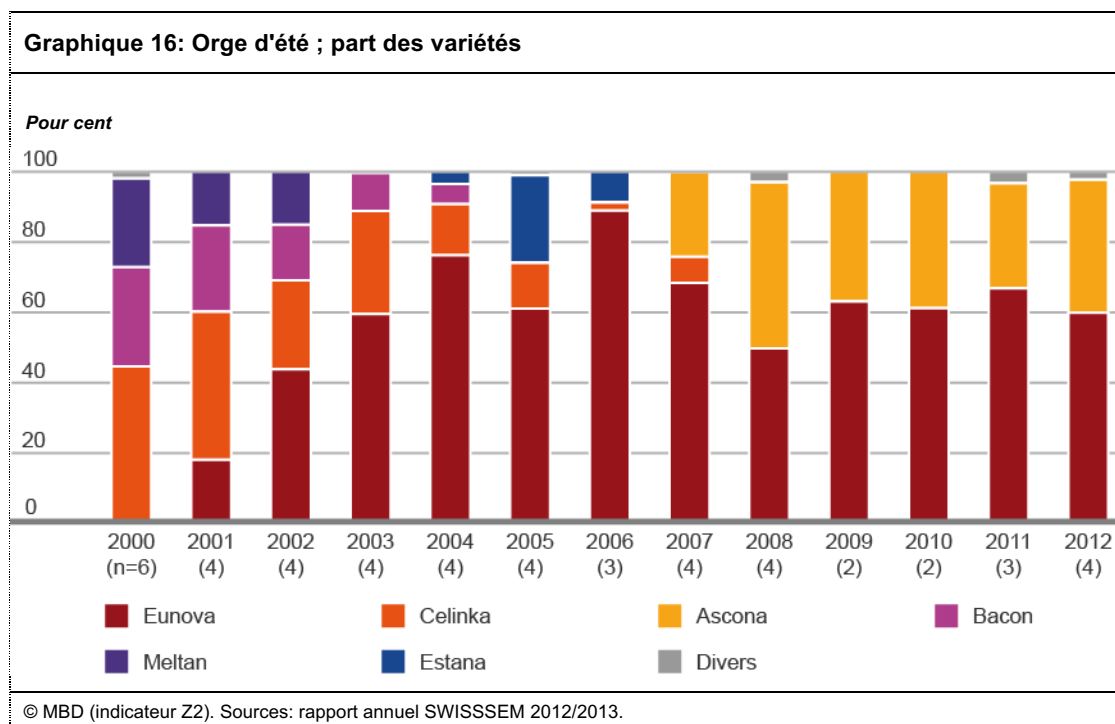
Blé d'été



Commentaire

- La diversité annuelle des variétés est faible et il existe toujours une variété dominante qui représente au moins 50 pour cent des semences vendues. En 2008, deux variétés, Greina et Fiorina, représentaient 90 pour cent des semences vendues. En 2011, la situation reste comparable. Ensemble, les variétés Fiorina et CH Campala arrivent à 89 pour cent. La variété Greina a été remplacée complètement en 2011.
- On peut observer comment, au cours des premières années, la variété Lona, au début représentée avec 23 pour cent des semences vendues, est progressivement évincée par Fiorina avant de disparaître complètement en 2008 .
- Entre 2010 et 2012 CH Rubli a diminué (14 pour cent en 2010 et 6 pour cent en 2012). Elle a été remplacée par CH Campala, qui a connu une augmentation de 0,1 pour cent en 2008 à 12 pour cent en 2012.
- La catégorie «Divers» qui comporte qu'une variété ne représente qu'encore 0,02 pour cent et a ainsi presque disparu.

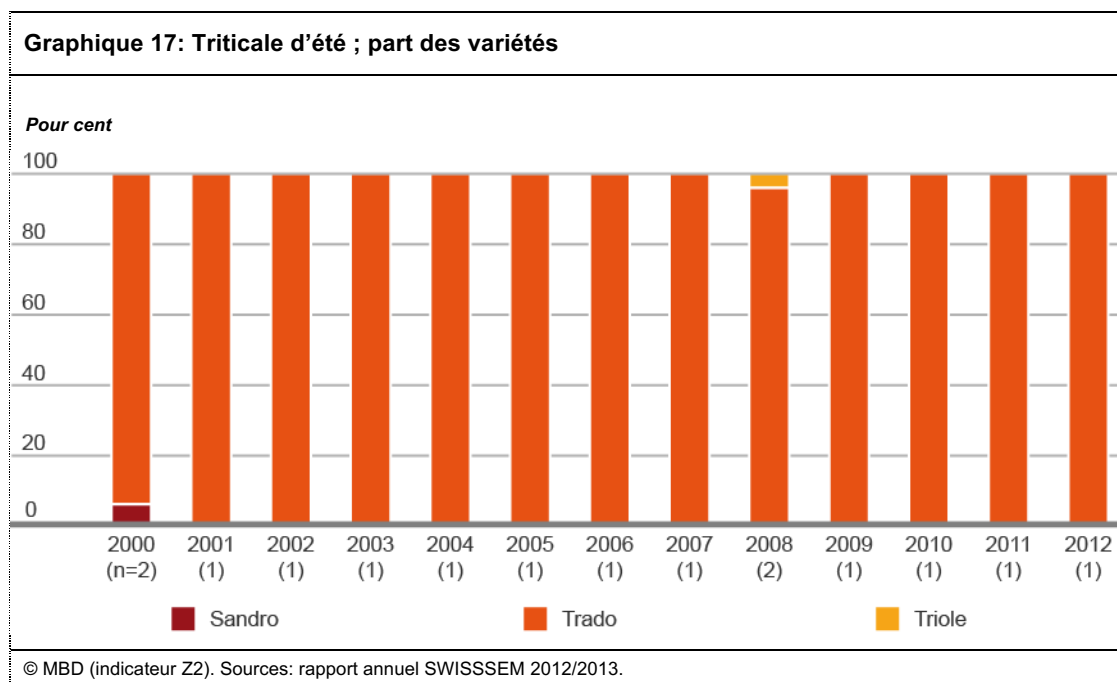
Orge d'été



Commentaire

- Avec en moyenne quatre variétés durant les années 2000 à 2008, la diversité annuelle est faible. En 2009 et 2010, il ne reste même plus que deux variétés sur le marché. Entre 2011 et 2012 la diversité annuelle atteint de nouveau le nombre de quatre. Les nouvelles variétés sont Beatrix et Quencho bio.
- La variété Eunova apparue en 2001, et la variété Ascona, apparue en 2008 ont remplacé complètement les variétés présentes auparavant comme Bacon, Meltan et Estana. En 2006, la part d'Eunova atteint 89 pour cent. Mais, avec l'apparition d'Ascona le pourcentage diminue et comporte encore 60 pour cent en 2012 alors que Ascona est représentée par 38 pour cent des semences vendues.
- Dix variétés, Michka, Secura, Meltan, Silvretta, Bacon, Danuta, Celinka, Estana, Ria et Xanadu ont disparu depuis 2001.

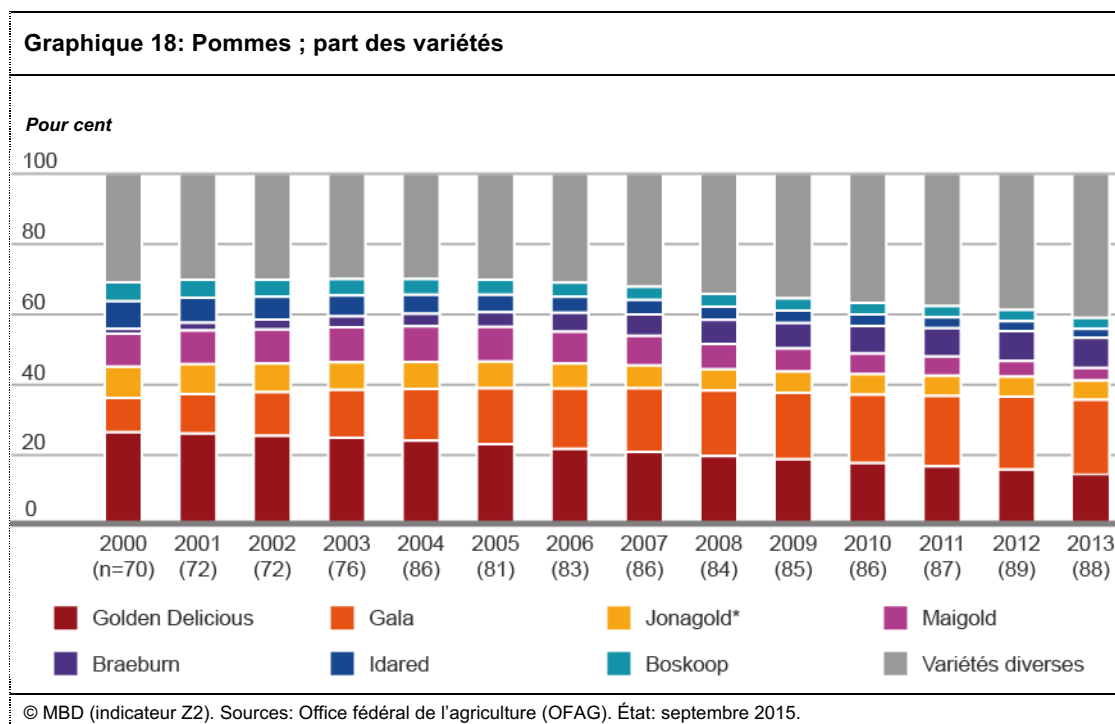
Triticale d'été



Commentaire

- La diversité est minimale de 2001 à 2007 et à partir de 2009 ; il ne reste plus qu'une seule variété. Triole est apparue en 2008, mais a disparu l'année suivante.

Pommes

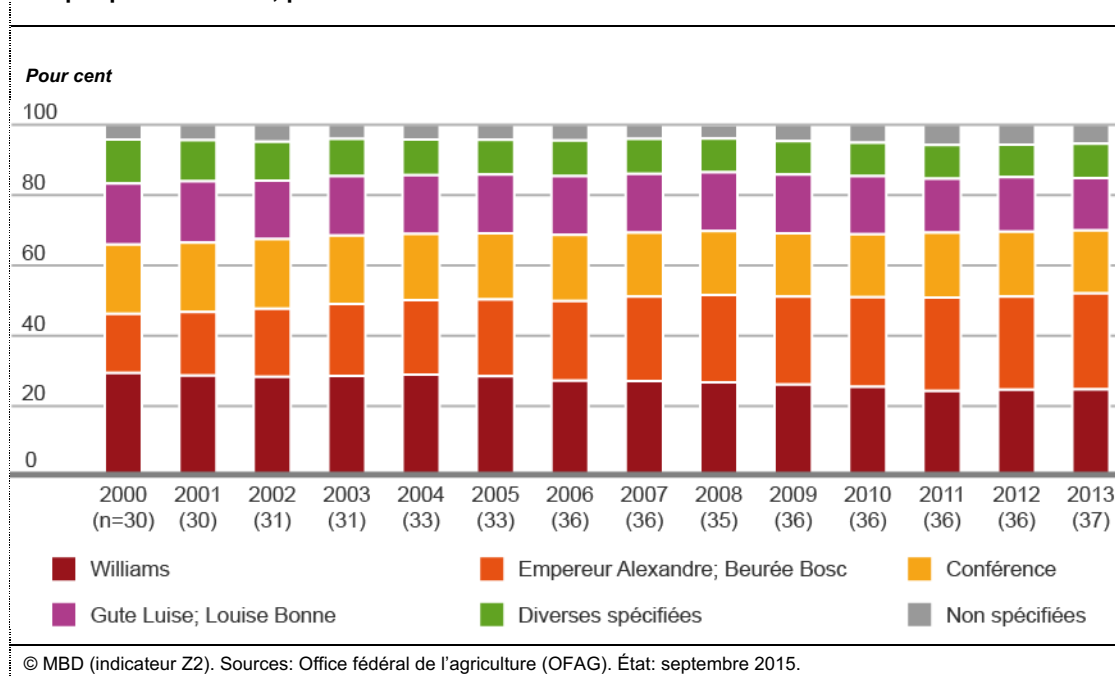


Commentaire

- La catégorie «Variétés diverses» comprend en tout 81 variétés (y compris les groupes «non recensés par variété», «pommes à cidre» et «autres variétés avec moins de 40 ares»). Jonagold* comprend Jonica, Rubinstar et Wilmuta.
- Avec 88 espèces utilisées dans la culture, la diversité est dans l'ensemble très élevée. Toutefois ce nombre est faible par rapport au total des variétés disponibles en Suisse (voir indicateur Z1: 819 variétés). Il devient donc évident que moins de 10 pour cent des variétés sont effectivement utilisés pour la culture. 105 variétés ont été recensées durant la période d'observation (sans les catégories «pommes à cidre», «pas recensés au niveau de variétés» et «autres variétés avec moins de 40 ares»). La distribution est cependant très déséquilibrée.
- En 2013, huit des 105 sortes spécifiées représentent presque deux tiers des surfaces cultivées.
- Trois sortes accaparent à elles seules 44 pour cent des surfaces cultivées.
- La part des «Variétés diverses» a légèrement progressé au cours des dernières années. Les statistiques ne permettent cependant pas de déterminer au détriment de quelles autres variétés.
- La part des variétés principales reste constante au cours des années, ce qui n'est pas étonnant compte tenu de la longévité de ces cultures. Certains changements semblent cependant se dessiner. Les variétés Gala et Braeburn progressent régulièrement, tandis que la variété Golden Delicious diminue de 24 à 14 pour cent, Maigold de 10 à 4 pour cent et Idared de 8 à 3 pour cent.

Poires

Graphique 19: Poires ; part des variétés



Commentaire

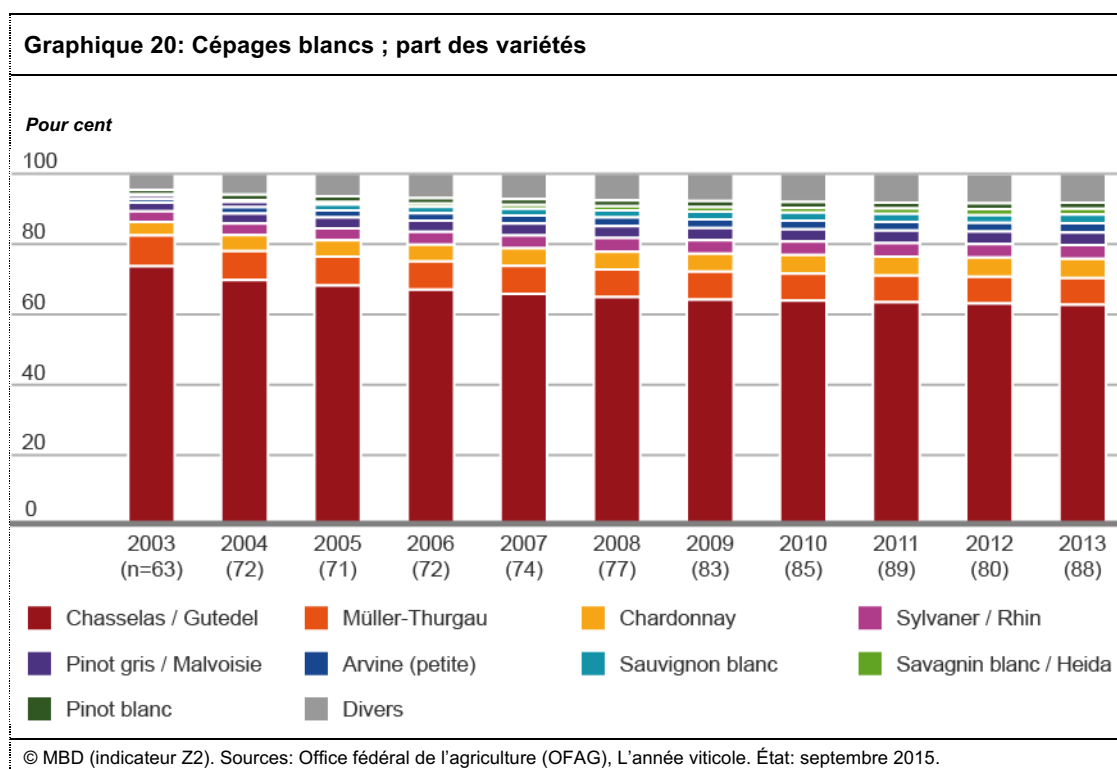
- La catégorie «Diverses» regroupe 32 variétés (inclus les poires à cidre). La catégorie «Non spécifiées» regroupe des cultures de poires non attribuées à une variété particulière (en moyenne 5 pour cent pour la période recensée).
- En tout, 38 variétés de poires (plus les poires à cidre et la catégorie «Non spécifiées») sont recensées.
- La part de chaque variété dans les cultures de poires est très variable.
- Quatre variétés représentent à elles seules près de 85 pour cent des surfaces cultivées.
- La part des quatre principales variétés est encore plus constante au cours de la période observée que celle des cultures de pommes. La variété Empeur Alexandre progresse légèrement, tandis que la variété Williams recule.

Vignes

Sont prises en compte les variétés de vignes européennes et interspécifiques, classées en cépages rouges et blancs. Les cépages rouges prédominent avec 58 pour cent des surfaces cultivées et cette tendance semble se confirmer (moyenne des années 2003 à 2013).

Cépages blanc

Les parts relatives sont données en pourcentage de la surface totale des cépages blancs. La catégorie «Divers» regroupe en tout et sur toute la période 93 variétés dont la part est cependant faible.

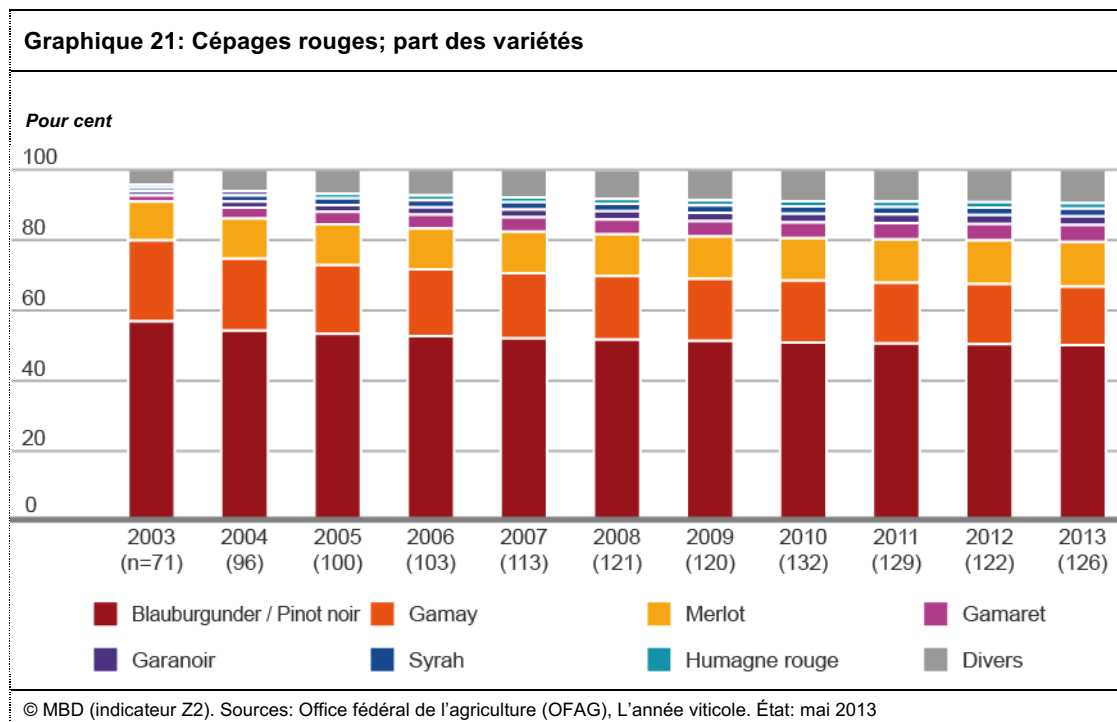


Commentaire

- En 2013, avec 88 variétés cultivées, la diversité est grande, mais la distribution est très déséquilibrée.
- Huit variétés occupent plus de 90 pour cent des surfaces.
- En Suisse, la variété principale est sans conteste le Chasselas avec environ 63 pour cent (2013) des surfaces cultivées, toutefois en léger recul, suivi du Müller-Thurgau (connu également sous l'appellation Riesling x Silvaner) et du Chardonnay.
- Parmi les variétés recensées sous Divers, on trouve des spécialités telles que l'Amigne, la Marsanne blanche (Ermitage) et le Gewürztraminer.

Cépages rouge

La catégorie «Divers» comporte sur toutes les années étudiées 154 variétés dont la part est faible par rapport à la surface totale des cépages rouges.



Commentaire

- Avec 161 variétés en total, dont 126 ont été cultivés en 2013, la diversité des cépages rouges est supérieure à celle des blancs. La prévalence des variétés principales est en outre moins importante.
- La variété principale est le Blauburgunder/Pinot noir avec 50 pour cent des surfaces cultivées (2013), suivie du Gamay et du Merlot. La part de ces trois cépages diminue cependant durant la période observée, surtout aux dépens du Pinot Noir et du Gamay.
- De nombreuses variétés, telles que le Gamaret, le Garanoir, le Syrah et le Merlot, sont de plus en plus cultivées.
- Des progressions sont également à signaler à l'intérieur de la catégorie «Divers». Cela concerne le Diolinoir, le Cabernet franc et le Cabernet sauvignon.
- De nombreuses variétés (une trentaine) ont disparu de la statistique au cours des 10 années étudiées. Il n'est toutefois pas établi si elles ont réellement disparu ou bien si elles ne sont plus recensées dans la statistique. Les quantités qu'elles représentent sont cependant négligeables.

Changement de variétés

Au fil du temps, certaines variétés sont remplacées par une ou plusieurs autres variétés, généralement nouvelles. Ce phénomène est important pour les variétés couvrant une grande surface (> 5%). Durant la période considérée, le changement de variétés s'observe surtout sur les cultures à cycles annuels, telles que céréales ou pommes de terre. Il semble que, comme les biens de consommation, les variétés aient un cycle de vie. Divers facteurs expliquent pourquoi une variété apparaît, monte en puissance, décline ou pourquoi elle ne parvient pas à s'imposer. Les consommateurs finaux, les producteurs (agriculteurs), les producteurs de semences, l'Office fédéral de l'agriculture OFAG ([ordonnance sur le catalogue des variétés](#)), les sélectionneurs, mais aussi les acteurs qui recommandent les variétés, jouent un rôle dans ce processus. Les acheteurs et les consommateurs finaux jouent sans aucun doute le rôle le plus important. En effet, les agriculteurs organisent leur production en fonction de la demande et du marché. Leurs produits doivent par exemple être aptes à la transformation industrielle. Ils dépendent par ailleurs des fournisseurs de semences. Ils sont également soumis à des contraintes de sol et de climat.

Comme une étude sur le blé en Suisse le montre (Fossati, L.; Brabant, C., 2003: Die Weizenzüchtung in der Schweiz. Agrarforschung 10, 447-458), le phénomène des changements de variétés n'est pas apparu au cours des dernières décennies. Certaines variétés – telle que «Probus» dans les années soixante – dominant sur certaines périodes avant d'être remplacées par d'autres.

Importance pour la biodiversité

Plus le nombre de races ou de variétés est élevé, plus la diversité génétique est grande ; plus les effectifs ou les surfaces cultivées sont importants, plus la variété est grande dans une race, car chaque individu constitue une nouvelle variante génétique, sauf en cas de clonage (multiplication végétative). Les clones sont des copies conformes d'organismes vivants. Les vignes, pommes, poires et autres variétés de plantes utiles ou d'agrément sont la plupart du temps multipliées par clonage. Le plus grand nombre possible de races de rente avec de grands effectifs ou d'espèces cultivées sur de grandes surfaces, surtout de races ou de variétés autochtones, favorise la biodiversité. En effet, la diversité génétique est une sorte d'assurance-vie, car elle permet à une espèce, à une race ou à une variété de plantes de s'adapter aux modifications de l'environnement. Ainsi, si les conditions climatiques ou géographiques se modifient, il y aura généralement dans une population davantage d'individus capables de s'y adapter. Ceux-ci auront ensuite plus de chances de se reproduire et de transmettre leur patrimoine génétique à la prochaine génération. L'espèce dans son ensemble peut ainsi s'adapter. Le même mécanisme s'applique en cas d'épidémies, de maladies infectieuses ou d'attaques de parasites. Il n'en va toutefois pas de même avec les organismes clonés, qui ont tous le même bagage génétique.

Pour les animaux de rente et les plantes cultivées, ce processus naturel est plutôt l'exception et la sélection est d'habitude le fait de l'homme qui agit en fonction de ses besoins (pour la production de lait ou de viande, p. ex.). La plupart des agriculteurs préfèrent les races ou les variétés qui présentent le meilleur rapport entre frais et rendement et se concentrent sur l'élevage/la culture de quelques races/variétés dont les effectifs/les surfaces couvertes sont par conséquent importants. À l'inverse, les races et les variétés moins productives sont tout au plus élevées comme créneau et leur cheptel ou les surfaces qu'elles occupent sont donc réduits. Pour la biodiversité, il serait toutefois préférable que les effectifs des races et des variétés rares soient plus importants. Pour l'élevage, le choix serait plus important, car le développement continu de nouvelles espèces et variétés améliorées est globalement bon pour la biodiversité. Par exemple, les vignes résistantes aux champignons n'ont pas besoin de fongicides. Leur culture facilite donc la prolifération d'autres organismes.

La situation s'améliore depuis quelque temps. La distribution des races d'animaux de rente par rapport aux effectifs totaux d'une espèce s'est ainsi modifiée avant 1999 déjà. L'assouplissement des règles d'importation permet depuis 1995 l'élevage à petite échelle de nombreuses races (cf. l'indicateur Z1). Depuis 1999, la part des différentes races sur le total des animaux de leur espèce est restée pratiquement

constante. Certes, de nouvelles races sont apparues, ce qui accroît la diversité génétique, mais leur part est négligeable. Si les effectifs de certaines races rares augmentent fortement, ils restent toutefois très petits par rapport au nombre total d'animaux de leur espèce, car le cheptel des principales races est cent ou mille fois plus important que celui de l'ensemble des autres races. Les races traditionnelles restent bien plus nombreuses.

Parmi les plantes cultivées, la tendance est inégale. Chez les plantes telles que les vignes, les pommiers ou les poiriers, dont la durée de vie dépasse plusieurs années, elle est très comparable à celle des animaux de rente. Les céréales et les pommes de terre, du moins celles étudiées ici, sont en revanche soumises à des variations importantes de variétés.

La diversité peut aussi diminuer au sein d'une race ou d'une variété. Lorsqu'une race ou une variété est élevée uniquement en vue de favoriser une caractéristique déterminée, la base génétique ne cesse de rétrécir et une partie de la diversité diminue avec le temps. Heureusement, les objectifs d'élevage ou de culture ne cessent de se modifier, car les exigences posées aux animaux de rente ou aux plantes cultivées évoluent elles aussi. De nos jours, les éleveurs sont particulièrement sensibles au problème de consanguinité et s'emploient à renouveler régulièrement les populations reproductrices. Depuis que la Confédération a assoupli les normes d'élevage en 1999, les éleveurs poursuivent plusieurs orientations au sein de la même race (production de viande ou de lait, p. ex.), ce qui favorise la diversité génétique.

La diversité génétique ne dépend pas seulement des effectifs d'une race, mais aussi du nombre de reproducteurs mâles ou des fécondateurs qui interviennent dans la reproduction de la race ou de la variété. Autrefois par exemple, chaque village avait son taureau qui influençait le troupeau local. Depuis les années 1980, l'insémination artificielle s'est généralisée et l'éleveur peut commander la semence de n'importe quel taureau. Souvent, les paysans préfèrent les mêmes taureaux, soit ceux qui sont considérés comme les «meilleurs de leur race». Il se peut ainsi que, dans une race, une grande partie des animaux aient le même père. Le taureau «Pickel» (tachetée rouge, section «Red-Holstein») a ainsi procréé 30 000 descendants femelles en un peu plus de dix ans. De cette façon, la diversité génétique décline. Les organisations d'élevage indiquent aux éleveurs les taureaux qui pourraient causer des problèmes de consanguinité pour certaines descendance.

Parmi les races ou les variétés menacées, il est particulièrement important de préserver et de favoriser la diversité génétique du cheptel ou des plantes. La Confédération soutient notamment des projets qui surveillent l'évolution de la diversité génétique de quatre races de moutons menacées («Mouton de l'Oberland Grison», «Mouton de l'Engadine», «Roux du Valais» et «Mouton Miroir»). Elle soutient aussi des projets similaires en faveur de la «Vache d'Evolène» et de la «Chèvre Bottée».

Les animaux qui ne sont pas inscrits au herd-book ont un potentiel génétique qui est parfois plus varié que celui des animaux de pure race inscrits, élevés en fonction de caractéristiques précises. Toutefois, ce potentiel n'est pas utilisé, car seuls les animaux inscrits au herd-book sont utilisés pour l'élevage.

Définition de l'indicateur

Variation des pourcentages des différentes races d'animaux de rente et de variétés de plantes cultivées par rapport aux effectifs totaux / à la production totale de l'espèce en Suisse.

On entend par race animale tout groupe homogène d'animaux de rente qui se distingue d'autres groupes appartenant à la même espèce grâce à des caractéristiques visibles et définies.

Pour l'indicateur Z2 (et Z1), les animaux de rente appartenant à une race ou à une espèce sont ceux pour lesquels une organisation d'élevage reconnue par la Confédération tient un herd-book.

Méthode de calcul

Animaux de rente

Les organisations d'élevage reconnues par la Confédération tiennent un registre. Le herd-book enregistre ainsi l'ascendance, l'identité, les performances quantitatives et qualitatives et la conformation des animaux d'une race ou d'une population d'élevage. L'Office fédéral de l'agriculture tient une liste des races donnant droit à des contributions.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) recense chaque année le nombre total d'animaux de rente. L'OFS recense ainsi tous les animaux de rente élevés sur une exploitation agricole qui satisfait aux minima suivants: 1 hectare de surface agricole utile, 30 ares de cultures spéciales, 10 ares en culture sous abri, 8 truies, 80 porcs à l'engraissement, 80 places de porc à l'engraissement ou 300 pièces de volaille. Les animaux de rente qui vivent dans des fermes qui ne satisfont pas à ces minima n'apparaissent dans aucune statistique. Ce phénomène est particulièrement fréquent pour les moutons et l'on estime que le nombre total indiqué est inférieur de plusieurs milliers de têtes aux effectifs réels. En revanche, les bovins, les porcs et les chèvres sont en grande majorité recensés.

Variétés de plantes cultivées

L'indicateur Z2 recense les espèces de plantes et leurs variétés pour lesquelles on dispose de données fiables pour l'ensemble de la Suisse. En principe, il serait souhaitable que le recensement des variétés soit établi à partir des surfaces cultivées. Pour les cultures de grande longévité (vergers ou vignes), ces données sont au moins en partie disponibles. L'Office fédéral de l'agriculture recueille chaque année des données pour la statistique «Les cultures fruitières de la Suisse». La part des cultures non recensées par variétés est relativement importante dans les cultures de cerises, de prunes et de pruneaux. Elle est de 38 pour cent pour les cerises et de 31 pour cent pour les prunes/pruneaux (données 2011). Il est difficile de savoir ce que cachent ces données et le tableau peut être faussé. C'est pourquoi, actuellement, seules les pommes et les poires sont prises en compte.

Les données concernant les cépages s'appuient sur le recensement annuel de l'Office fédéral de l'agriculture, publié dans «L'année viticole» et réalisé à partir des contrôles de vendanges officiels opérés par les cantons.

Pour les pommes de terre et les céréales, aucune donnée directe sur les surfaces cultivées n'est disponible par variétés pour l'ensemble de la Suisse. Ce sont donc les données de ventes des plants de pommes de terre et des semences de céréales de l'Association suisse des producteurs de semences Swissem qui ont été prises en compte. La corrélation des ventes de plants de pommes de terre et de semences de céréales avec les surfaces cultivées est admise sans contrôle, car l'achat de semences et à plus forte raison de plants de pommes de terre à des fins de stockage ne répondrait à aucune logique. Les semences écoulées par d'autres organisations ne sont pas prises en compte. Cela ne fausse cependant pas l'image globale (peu de variétés avec une part importante).

Informations complémentaires

Personne responsable du traitement de cet indicateur

Lukas Kohli, kohli@hintermannweber.ch, +41 (0)31 310 13 02

Contact scientifique à l'Office fédéral de l'agriculture:

Christian Eigenmann christian.eigenmann@blw.admin.ch, +41 (0)31 325 17 04

Marcel Zingg, marcel.zingg@blw.admin.ch, +41 (0)31 322 25 44

Contact scientifique à l'Office fédéral de la statistique:

Daniel Bohnenblust, daniel.bohnenblust@bfs.admin.ch, +41 (0)32 713 61 00

Contact scientifique Vache mère Suisse:

Svenja Strasser, +41 (0)56 462 54 05, svenja.strasser@mutterkuh.ch

Autres indicateurs sur ce thème

> Z1: Nombre de races de bétail et de variétés de plantes cultivées

Autres sources d'informations

> www.admin.ch/ch/fr/rs/916_310/index.html (ordonnance sur l'élevage)

> www.blw.admin.ch/themen/00013/00082/00087/index.html?lang=fr (organisations d'élevage reconnues par la Confédération suisse)

> www.blw.admin.ch/themen/00013/00084/index.html?lang=fr (statistiques sur la viticulture)

> www.blw.admin.ch/themen/00013/00083/00107/00158/index.html?lang=fr (statistiques sur les cultures fruitières)

> <https://www.prospecierara.ch/fr/home> (Pro Specie Rara)

> www.braunvieh.ch (Fédération suisse d'élevage de la race Brune)

> <http://www.swissherdbook.ch/fr/> (Swissherdbook, ancienne Fédération suisse d'élevage de la race tachetée rouge)

> www.mutterkuh.ch/fr/ (Vache mère Suisse)

> www.swissem.ch (Association suisse des producteurs de semences)

> www.kartoffel.ch (Swisspatat organisation faitière des producteurs de pommes de terre)

Annexes supplémentaires sans graphiques propres

> Annexe 1: Effectifs des différentes races.

Ces informations se fondent sur le document allemand 1260_Z2_Basisdaten_2013_v1.docx du 30. septembre 2015.